

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Vinet A et B



À partir de la semaine du 31 mars, plus de 78 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Vinet A et B, situées aux 2390 et 2400, rue Saint-Antoine Ouest, aux 2545 et 2555, rue Quesnel et aux 550, 560 et 570, rue Charlevoix. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie des bâtiments. Ils s'échelonnent sur une période d'environ 12 semaines.

Les travaux consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore, un avertisseur sonore supplémentaire et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Un porte-à-porte a permis d'expliquer aux locataires présents les travaux à venir aux habitations Vinet A et B. Une copie de cet *Infochantier* a été remise à tous les résidents. Les locataires seront informés des travaux exécutés sur leur étage et dans leur logement au moins 48 heures à l'avance.

Pour **toutes questions ou préoccupations concernant ces travaux**, vous pouvez joindre votre agent de liaison, **Jean-François Leblanc, en composant le 514 868-3250.**

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>  <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>  <p>Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles. La lampe stroboscopique et les nouveaux avertisseurs sonores permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme-incendie et sécurité accrue</p>
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p> <p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS ET CAGES D'ESCALIER		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- **Vers la fin de mars**, les travaux débuteront aux 2390 et 2400, rue Saint-Antoine Ouest.
- À chacune des adresses, les travaux se dérouleront d'abord dans les aires communes et ils se poursuivront dans les logements.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera au moins deux visites dans chaque logement, et trois dans certains cas.

	Travaux	Durée	Quand
1^{re} visite	Installation du détecteur thermique, de la lampe stroboscopique, de l'avertisseur sonore supplémentaire, de l'avertisseur de fumée et désinstallation des anciens équipements.	Environ 2 à 3 heures	En avril : 2390 et 2400, rue Saint-Antoine Ouest En mai : 2545 et 2555, rue Quesnel En juin : 550, 560 et 570, rue Charlevoix
2^e visite	Travaux de finition : boucher les petits trous, sabler, et peindre.	Environ 20 minutes	Après la 1^{re} visite
3^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Vers la fin du mois où sont prévus les travaux

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lisez l'avis général** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble **lorsque les travaux commenceront.**
- 2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **D'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
- 3. Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un mot dans votre **boîte aux lettres**,
 - un message par **téléphone**,
 - une **note sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers.**

L'ENTREPRENEUR

Pro-Teck Sécurité est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Vinet A et B. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS VINET A ET B

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Jean-François Leblanc
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Jacques Lamousnery
- ◆ Agente de location :
Nana Bwatshia
- ◆ Organisatrice communautaire :
Andréa Quezada



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7

RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.